

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHES
Marché de Travaux
Réfection et aménagement de la voirie urbaine

Identification et adresse de l'organisme acheteur :

Mairie de Saint-Pierre
24 rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05-08-41-10-50, Télécopieur : 05-08-41-43-13
www.mairie-stpierre.fr

Objet du marché :

Réfection et aménagement de la voirie urbaine à Saint-Pierre :
Enrobés et travaux annexes – Programme 2021

Critères d'attribution :

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés de la manière suivante :

- le prix des prestations – Coefficient 0,70.
- la valeur technique, appréciée au vu du mémoire technique – Coefficient 0,30.

Etendue de la consultation :

Marché à procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique (CCP) et sous forme d'un accord-cadre en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique (CCP).

Attribution du marché :

Lot unique

- **N° de marché :**
Marché 15/MSP/2021
- **Date d'attribution du marché :**
08/06/2021
- **Titulaire du marché :**
La Société de Travaux Routiers
Monsieur Daniel Allen-Mahé
11 rue Georges Daguerre - BP : 4371 – Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre et Miquelon
tél. : 05 08 41 08 80 - courriel : carrossamena@str-sarl.fr

Montant du marché :

Le marché (accord-cadre) est fixé avec un minimum de 300 000 € et un maximum de 1 200 000 €

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 10/06/2021